

CONTREMAÎTRE DE RELÈVE SOUS TERRE

#2018-101-
103

DESCRIPTION DU POSTE

Sous la responsabilité du capitaine de construction, production, développement ou forage sous terre, la personne titulaire de ce poste planifie, organise, dirige et contrôle les activités quotidiennes qui lui sont assignées. Cette personne effectue les divers remplacements des contremaîtres sous terre sur toutes les équipes et apporte un support à l'équipe de contremaîtres déjà en place. Elle doit également être en mesure d'opérer l'équipement via la chambre de contrôle automatisé et y effectuer les remplacements lorsque nécessaire. Elle doit respecter les règles, procédures, politiques, plans et devis de réalisation de l'entreprise ainsi que la réglementation de la Loi sur les mines et de la santé et sécurité au travail en vigueur au Québec.

EXIGENCES

- Posséder un DEP en extraction de minerai ou une expérience équivalente;
- Posséder trois ans d'expérience dans une mine en opération;
- Détenir les modules miniers 1, 2, 3, 4, 5 et 7 ainsi qu'un permis d'explosifs valide;
- Avoir un bon leadership et une très bonne communication avec ses employés et ses supérieurs;
- Posséder une bonne connaissance des règlements concernant la salubrité et la sécurité dans les mines;
- Avoir une bonne connaissance dans la lecture des plans et devis;
- Connaissances appropriées des logiciels de la suite Office et connaissances approfondies en informatique;
- Être capable de rédiger les rapports et comptes rendus journaliers des activités ou des événements qui sont sous sa responsabilité;
- Posséder de l'expérience en supervision est un atout.

HORAIRE

7 jours de travail - 7 jours de congé.

Les équipes de travail seront déterminées en fonction des besoins des opérations du département.



Pour postuler :

Les personnes intéressées doivent
envoyer leur curriculum au :
carrieres.casaberardi@hecla-mining.com

Pour toutes questions, vous pouvez contacter
Carol-Ann Gauthier au 819-339-0383

Ce poste est ouvert autant aux hommes qu'aux femmes.

DATE LIMITE POUR POSTULER : 20 JUIN 2018